



MAC SST

(RECYCLAGE)

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser ses compétences de SST, définies dans le dernier référentiel national de l'INRS. Le M.A.C. S.S.T. a pour but de maintenir les compétences du S.S.T. pour :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Méthodes pédagogiques

- Démonstrations par le formateur SST
- Exercices en groupe
- Mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise
- Apport théoriques
- Études de cas
- Échanges
- Partage d'expériences

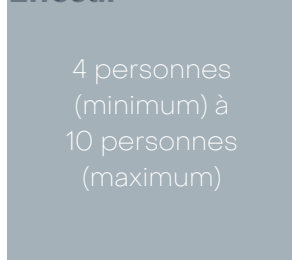
Moyens pédagogiques

- Mannequins (adultes, enfant et nourrisson)
- Défibrillateur d'entraînement
- Outils pour les cas concrets
- Fausses plaies
- Support par vidéo projecteur
- Plan d'intervention du SST (PISST) de l'INRS
- Photos pour les cas concrets
- Délivrance de l'aide mémoire du SST
- Tout le matériel exigé par le référentiel de l'INRS

Durée



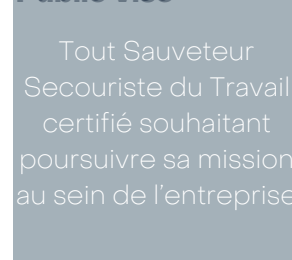
Effectif



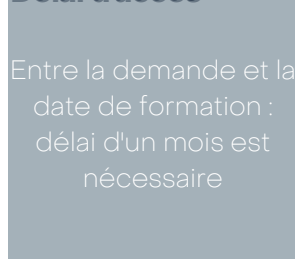
Intervenant



Public visé



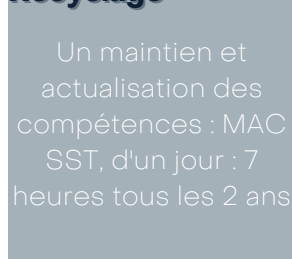
Délai d'accès



Prérequis



Recyclage



COMPÉTENCES

CONTENU DE LA FORMATION (APTITUDES)

Compétences en secourismes

- Le S.S.T. intervient sur son lieu de travail auprès de toutes personnes victime d'un accident et / ou d'un malaise, pour réaliser les premiers gestes de secours, en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Compétences en prévention

- Le S.S.T. met en application ses compétences en prévention, pour contribuer à l'anticipation des risques professionnels, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise. Le S.S.T est indispensable pour l'entreprise en cas d'accident, il sera le premier capable d'intervenir
- De plus, il est un soutien important pour l'employeur grâce à sa capacité pour déceler les risques professionnels afin de limiter les facteurs accidentogènes

Retour sur la formation Devenir S.S.T

Être capable de situer le rôle du S.S.T

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention dans ou hors de l'entreprise et lors de son intervention
- Être capable de repérer une situation de travail dangereuse en informant le personnel compétent et de proposer des mesures d'action de prévention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la/(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou d'alerter les secours
- Être capable de secourir la victime
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de proposer des mesures d'amélioration en matière de prévention (certification du S.S.T. à partir d'accident du travail simulé)
- Évaluation du S.S.T. à partir d'accident du travail simulé

MODALITÉS

Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son certificat SST si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »

Issue de la formation

- Un certificat « Sauveteur secouriste du travail » sera renouvelé au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence
- Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national

Modalité d'évaluation

- Grille de certification des compétences du SST, maintien et actualisation des compétences, version juin 2020 (INRS)

Tarifs

Inter-entreprise

- 150€ / Stagiaire
- 4 personnes (minimum) à 10 personnes (maximum)
- 1 jour : 7 heures

Intra-entreprise

- 1000€
- 4 personnes (minimum) à 10 personnes (maximum)
- 1 jour : 7 heures

Coût de la formation

- Prise en charge par l'OPCO (Opérateurs de Compétences)